



COMMUNIQUÉ

Le Réseau structurant, un grand pas pour la mobilité québécoise

Montréal, le 19 août 2019 – L’Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) se réjouit de voir le gouvernement fédéral confirmer sa participation financière au projet de Réseau structurant de transport collectif de Québec. Cette annonce complète enfin le montage financier du projet qui peut maintenant aller de l’avant !

« Il s’agit d’un grand pas pour la mobilité durable au Québec, affirme le président de l’OUQ, Sylvain Gariépy. Cet investissement de 1,2 milliard de dollars, couplé à celui de 1,8 milliard du gouvernement du Québec et à celui de 800 millions de la Ville de Québec, est essentiel au déploiement du projet et permettra à la Ville de Québec de finalement se doter d’un réseau de transport collectif digne de ce nom. Il s’agit d’un geste qui s’inscrit en droite ligne avec les engagements de la Politique de mobilité durable, et qui est essentiel pour encourager les déplacements en transport collectif et réduire l’utilisation de l’auto solo. »

L’OUQ salue par ailleurs la persévérance et le leadership des élus de la Ville de Québec, et tout particulièrement du maire Régis Labeaume, qui portent cet important dossier depuis plus de dix ans. Rappelons qu’à ce jour, la Ville de Québec demeure la seule ville canadienne de plus de 500 000 habitants à ne pas avoir de réseau structurant.

« Maintenant que le financement est confirmé, nous allons pouvoir nous concentrer sur le déploiement de ce futur réseau afin de nous assurer que ce dernier s’inscrive de manière cohérente dans la trame urbaine de la capitale, voire plus largement dans celle de la Communauté métropolitaine de Québec, souligne Sylvain Gariépy. C’est la seule façon de garantir son efficacité, sa durabilité et sa pertinence. »

À ce titre, l’OUQ accueille favorablement l’intention de la Ville de Québec de faire preuve de transparence dans les prochaines phases de ce dossier d’ici la mise en service du réseau en 2026. Enfin, il est bon de souligner les efforts de concertation entre les différents paliers gouvernementaux, de même que la solidarité démontrée entre Montréal et Québec dans ce dossier.

À propos de l'Ordre des urbanistes du Québec

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 47 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. L'OUQ regroupe 1500 urbanistes et urbanistes stagiaires et a pour mandat d'assurer la protection du public notamment en encadrant les activités professionnelles des urbanistes. L'OUQ défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

www.ouq.qc.ca

Renseignements

Florence Sara G. Ferraris
Coordonnatrice aux publications et aux affaires publiques
514-652-8295
fferraris@ouq.qc.ca